



PROCÈS-VERBAL
de la réunion du Conseil d'Administration
du 10 janvier 2024

Présents :

Fabien ROGER, président
Nathalie GUILHAUMOU, vice-présidente
Michel PESCE, vice-président
Marie Claire BERGUES, secrétaire
Fabienne PUECH, trésorière
Muriel ZANARDO-BENECH, membre

Excusés avec bon pour pouvoir :

Fabien DELMAS, vice-président
Anne GARAIX, membre
Camille MAGNIEN, membre

Excusés :

Virginie EDOUARD, membre
Julien PERRIN, vice-président
Astrid POTIER, membre

La réunion s'est déroulée au siège social de l'Association à JACOU et en visioconférence de 14 h à 17 h.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 8 décembre 2023

Le procès-verbal est approuvé sans modification à l'unanimité des participants.

2. Communication à l'ensemble des SESSAD et DPMO

Le mot de l'Association sera envoyé le 11 janvier 2024 avec en pièces jointes :

- le Mot du président,
- le recueil d'informations auquel a été apporté quelques modifications : suppression des rubriques à renseigner : type de handicaps, capacité d'accueil et responsable qualité et ajout de directeur/directrice adjoint(e)
- les bulletins d'adhésion d'un service/dispositif et d'une association gestionnaire
- le relevé d'identité bancaire pour le règlement par virement

3. Rendez-vous des SESSAD et DPMO

- Préparation du 4^{ème} rendez-vous du 8 février 2024

L'intitulé de ce rendez-vous sera « *La Communication Améliorée et Alternative – La CAA, c'est quoi ?* »

Les interventions prévues :

- Présentation du ROSEAU (Réseau Occitanie ouest Soutenant les Expériences AUtour des Communications Alternatives et Améliorées) par Olivier CHABOT, Pilote de l'Equipe Relais Handicaps Rares - Midi-Pyrénées
- Présentation du projet de CAA et du dispositif ACTAA (Aides Techniques pour la CAA) en cours d'expérimentation par Charline CALMELS, ergothérapeute à l'IEM Les Babissous - Fondation OPTEO
- Témoignage sur la CAA par une orthophoniste et la mère d'un enfant accompagné par le SESSAD de Fontcaude - UGECAM Occitanie

L'inscription à la visioconférence est réservée aux adhérents à jour de leur cotisation pour 2024, aux adhérents en 2023 ou à ceux comptant adhérer dans le 1er trimestre 2024.

L'envoi de l'invitation avec la plaquette et le bulletin d'inscription en pièces jointes est décalée au 15 janvier du fait de l'envoi du mot de l'Association le 11 janvier 2024.

- Préparation du 5^{ème} rendez-vous du 4 avril 2024

La thématique retenue pour ce 5^{ème} rendez-vous est « *l'accompagnement des familles vers la demande de soins* ». Fabien ROGER sollicite Pascal JACOB pour intervenir. Nous pourrions avoir des témoignages de jeunes, de parents concernant l'accès aux soins et la facilitation de cet accès par les professionnels. Une convention a été signée entre le CHU de Montpellier et l'association Adages pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap et vulnérables.

Un courriel sera envoyé aux membres du Conseil d'Administration afin de les solliciter sur des interventions qui pourraient être envisagées sur cette thématique.

Le courriel d'invitation sera envoyé à l'ensemble des SESSAD et DPMO de suite après le 4^{ème} rendez-vous.

4. Organisation de la journée du 29 mai 2024

L'intitulé de la journée pourrait être « *La transition inclusive – Quel(s) accompagnement(s) pour la réussir ? (pour les associations, établissements, services, dispositifs, familles, structures scolaires, ...)* »

Bruno FOUCARD du cabinet BFA-POM a confirmé sa présence pour animer cette rencontre.

Pour rappel :

- Le matin, conférence de Charles GARDOU sur « *Qu'est-ce qu'être inclusif ?* ». La fin de matinée sera consacrée à des témoignages de jeunes, de parents, de représentants associatifs...
- L'après-midi, conférence de François BERNARD, directeur général du GAPAS, (en attente de réponse à la mi-janvier quant à sa disponibilité) suivie de l'intervention d'organismes accompagnant les structures pour réussir cette transition inclusive.
- Clara SALESSES pourrait présenter l'avancée de ses travaux de recherche sur l'externalisation d'unités d'enseignement d'IME avec comparaison entre la France

et le Canada. Nathalie GUILHAUMOU émet l'idée de se mettre en lien avec son maître de thèse sur Toulouse, si besoin.

- En fin d'après-midi, la parole pourrait être donnée à un représentant de l'ARS et de l'EN présents dans la salle pour conclure notre journée.

Au moment de l'inscription, nous pourrions interroger les participants sur les questions qu'ils souhaiteraient poser lors de cette rencontre ou pendant la journée sous la forme de messagerie instantanée au lieu d'utiliser le micro dans la salle, formule à réfléchir.

Concernant le tarif d'inscription à cette journée, un calcul sera effectué en fonction des dépenses (interventions, restauration,...). Une demande aux membres du Conseil d'Administration sera envoyée afin de valider le tarif proposé mais aussi afin de les solliciter quant à des interventions et/ou témoignages possibles

L'invitation avec préprogramme et bulletin d'inscription sera envoyée mi-février.

5. Partenariat entre le CREAI-ORS OCCITANIE et l'Association des SESSAD et DPMO d'OCCITANIE

La directrice du CREAI-ORS n'ayant pas reçu de réponse suite au courriel envoyé à Mme MARTINET, directrice adjointe de l'offre de soins et de l'autonomie à l'ARS Occitanie, pour lui demander un rendez-vous pour échanger sur l'accompagnement des établissements au passage en dispositif intégré (hors DITEP). Fabien ROGER relance Mme MARTINET pour ce rendez-vous.

6. Points divers

Echanges sur des expérimentations en cours

- ✓ Nathalie GUILHAUMOU, vice-présidente et directrice du SESSD Pierre Fourquet – Fédération APAJH dans le Tarn, nous fait part du déploiement de Via Trajectoire avec l'expérimentation pour le dossier unique d'admission. Deux espaces, un pour l'utilisateur et l'autre pour la structure, c'est à l'utilisateur de partager des éléments de dossier avec la structure. Cela est assez laborieux pour certaines familles. L'information d'une demande arrive par courriel à la structure.
- ✓ Fabien ROGER, président et directeur du CMEE Fontcaude – UGECAM Occitanie dans l'Hérault, nous fait part de l'expérimentation de l'interfaçage DUI-DMP (Dossier Usager Informatisé - Dossier Médical Partagé).

Point financier

A ce jour, une structure n'a toujours pas effectué le règlement de son inscription à la journée du 18 novembre 2022 d'un montant de 80 €.

Concernant la journée du 7 juin 2023, une structure s'étant inscrite en tant qu'adhérent n'a pas réglé son adhésion d'un montant de 50 €.

Cela correspond à un montant total de 130 € restant dû. Une relance a été envoyée aux structures après réception du relevé bancaire du mois de novembre.

Gestion de l'association

- ✓ Mise à jour du site :
 - en page "Accueil" avec les trois bulletins d'adhésion 2024.

A la liste des SESSAD et DPMO annexée aux statuts seront ajoutés les DAR (Dispositif d'Auto-Régulation) et les UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme). Les coordonnées des SESSAD, DPMO et EMS d'OCCITANIE seront mis à jour à la mi-février suite au retour des recueils d'informations.

- en page "Agenda" avec les dates des réunions du Conseil d'Administration, des rendez-vous et de la journée à Carcassonne
- en page "La vie de l'association" sera mis le mot du Président pour 2024 et le résumé pour 2023 ; le Procès-Verbal de la dernière réunion du Conseil d'Administration validé
- en page "Nos adhérents" seront inscrits les noms des SESSAD et DPMO ou Associations à jour de la cotisation pour 2024

Un sondage sera envoyé aux membres du Conseil d'Administration pour caler les dates des deux prochaines réunions du Conseil d'Administration en mars et avril 2024.

La secrétaire
Marie Claire BERGUES

